

Taxe d'accise—Loi

Je voudrais vous donner une dernière brève citation qui m'a été signalée:

Une commission remarquable du C. D. Howe Research Institute a réclamé l'adoption d'une série de mesures commençant par des restrictions rigoureuses imposées sur l'accroissement des dépenses gouvernementales pour faire face aux difficultés économiques actuelles du Canada...

Selon la commission, il ne peut y avoir aucune solution facile ni rapide aux problèmes économiques du Canada, mais il y a lieu d'entreprendre dès maintenant l'élaboration d'un ensemble de politiques à long terme destinées à renforcer la capacité productive (du Canada), sa compétitivité, sa productivité et la situation de l'emploi en vue de traiter les petits salariés plus équitablement.

Je prétends que le gouvernement a cherché à rafistoler l'économie canadienne. Pour en revenir à l'amendement, si nous utilisons le délai proposé dans l'amendement pour examiner le projet de loi et si certains députés de l'arrière-ban retournaient dans leur circonscription pour entendre les plaintes de leurs commettants, je crois que nous aurions une mesure tout à fait différente à notre retour.

Des voix: Bravo!

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire moi aussi quelques mots pour protester contre cette taxe cruelle qui pèsera lourdement sur les épaules des Canadiens, notamment les habitants de ma province.

A Terre-Neuve, à l'heure actuelle, par suite de l'imposition de cette taxe, le prix de l'essence se situe entre 90c. et 95c. le gallon. Une fois entrée en vigueur la hausse du prix du pétrole que le ministre a annoncée dans son exposé budgétaire, jointe à la hausse additionnelle de 5c. le gallon d'essence, je prévois qu'avant la fin de l'année, l'essence coûtera \$1 le gallon à Terre-Neuve. Cette province a l'honneur peu enviable de posséder le coût de la vie par habitant le plus élevé de tout le Canada, ainsi que le taux de chômage le plus fort.

Voici que nous discutons un projet de loi qui vise à imposer cette taxe ou à donner au ministre le pouvoir de continuer à la percevoir, puisqu'elle est déjà imposée—alors que les chiffres publiés par Statistique Canada le 11 juillet démontrent que le coût de la vie a augmenté de 1.5 p. 100 au cours du mois de juin. C'est une hausse importante et révélatrice, une des plus fortes jamais enregistrées pour un mois depuis dix ans. Ces chiffres tenaient compte d'une hausse de 3.3 p. 100 des prix alimentaires.

● (2020)

Il est également révélateur que le gouvernement ait présenté un bill tendant à modifier la loi de l'assurance-chômage, qui aura pour effet de réduire les prestations payables au salarié ayant de nombreuses personnes à charge. De même, le bill modificatif prévoit retirer aux vieillards pensionnés le bénéfice des prestations d'assurance-chômage. Ce sont là les deux groupes qui sont le plus durement touchés, le petit salarié qui doit payer ses aliments comptant comme tout le monde, et le pensionné. Ce sont là des gens qui ne peuvent porter sur une note de frais le coût de l'essence; ils doivent payer comptant. Ce seront les deux groupes les plus durement touchés, et ils le seront encore davantage si le gouvernement persiste à vouloir imposer cette taxe.

Le chômage a considérablement augmenté à la suite de la hausse des prix à la consommation. A l'heure actuelle, le

taux de chômage est de 7.2 p. 100 au Canada; dans ma province, pour le mois de juin il était de 17.9 p. 100, soit deux fois plus que la moyenne nationale; il est également significatif que le taux de chômage soit terriblement élevé dans la catégorie des jeunes comme le révèlent les statistiques publiées tout récemment.

Les étudiants des universités et des collèges qui se présentent sur le marché du travail au début des vacances d'été n'arrivent pas à trouver du travail, malgré les millions de dollars que l'on consacre au programme Perspectives-jeunesse. Cela veut dire que ces jeunes gens auront de gros problèmes financiers cet automne, lorsqu'il reprendront leurs cours à l'université ou au collège parce qu'ils n'ont pas pu trouver d'emploi d'été. Ils seront durement touchés par cette taxe.

Nous devrions tenir compte également du rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, publié en juillet. Dans ce rapport, la Commission donne les résultats d'études spéciales effectuées sur les prix du pain et du lait frais au Canada. Un communiqué de presse émis le 15 juillet porte ce qui suit:

La hausse importante des prix du pain et du lait au cours des deux dernières années semble avoir beaucoup gêné un grand nombre de citoyens canadiens, surtout ceux dont le revenu est fixé ou limité...

A la page iv du rapport intitulé «La consommation de pain et de lait frais au Canada», on trouve la citation suivante:

La comparaison de diverses familles à différents niveaux de revenus indique clairement que les montants consacrés à l'achat de pain et de lait variaient très peu.

Ce que le rapport veut dire par là, c'est que la consommation de ces articles essentiels n'a pas diminué. Les consommateurs doivent toujours se procurer du pain et du lait. Et le rapport de poursuivre:

Par exemple, une famille composée de deux adultes et de deux enfants dépensait approximativement le même montant pour le lait et le pain, que la famille ait un revenu entre \$2,000 et \$3,999 ou entre \$10,000 et \$14,999.

Là encore, cette taxe va accabler le gagne-petit qui, déjà, doit consacrer une bien trop grande part de son revenu à la nourriture, à l'achat de produits essentiels comme le pain et le lait.

Qu'est-il arrivé au gouvernement, le même qui, lors de la dernière législature, est venu à la rescousse lorsqu'ils devaient lutter pour survivre, en accordant une subvention spéciale à ces deux produits? Le gouvernement, en devenant majoritaire, a retiré sans pitié cette subvention à la consommation.

N'empêche que nous discutons ce soir d'une taxe qui va encore accabler le gagne-petit, lui qui fait déjà les frais de la hausse des prix alimentaires. Le retraité ne sera pas épargné non plus, lui qui touche un revenu fixe et voit sa pension rongée d'un mois à l'autre par l'inflation. Ce sont ces deux catégories qui vont être le plus durement touchées.

Je trouve que le gouvernement devrait envisager sérieusement de renvoyer ce bill—de le retirer. C'est peut-être au fond une bonne chose qu'il nous arrive au moment où le Parlement est censé s'ajourner pour les vacances d'été. Peut-être que cela donnera au ministre des Finances et aux ministériels l'occasion de sonder les Canadiens, de voir les réactions des contribuables qui doivent payer cette taxe chaque jour, chaque semaine, chaque mois, quand ils remplissent leurs réservoirs d'essence.